

QUELLES CONSÉQUENCES DE LA RÉFORME DU "CHOC DES SAVOIRS" POUR VOS ENFANTS ?

1 Des groupes de niveaux en français et en mathématiques

Quel fonctionnement ?

- Dès la rentrée 2024 pour les 6ème et 5ème ;
- À la rentrée 2025 pour les 4ème et 3ème ;
- Alignement des heures de français et maths de toutes les classes d'un même niveau ;
- Les élèves les plus en difficulté seront détaché-es de leur classe d'origine pour former un groupe à part de 15 élèves maximum ;
- Les groupes de niveau seront déterminés par les évaluations nationales au début de l'année de 6ème puis réévalués par les enseignant-es du collège en cours d'année.

Pourquoi c'est un problème ?

- Stigmatisation des élèves les plus fragiles, tri scolaire et social, accroissement des écarts de niveau ;
- Inefficacité sur le plan des apprentissages*, stress et effets de concurrence entre élèves ;
- Éclatement du groupe-classe ;
- Plusieurs enseignant-es de maths et français différents pour les élèves dans l'année,
- Suppression de dispositifs existants car les moyens alloués sont LARGEMENT insuffisants ;
- Perte de liberté pédagogique et fin des projets de classe (puisque les progressions des enseignant-es devront être identiques) ;
- Dégradation des emplois du temps des élèves.

*Voir les travaux de Marie Duru-Bellat et Alain Mingat (1997), de Béatrice Boutchenik et Sophie Maillard (2019) ou encore les productions du programme IDEE.

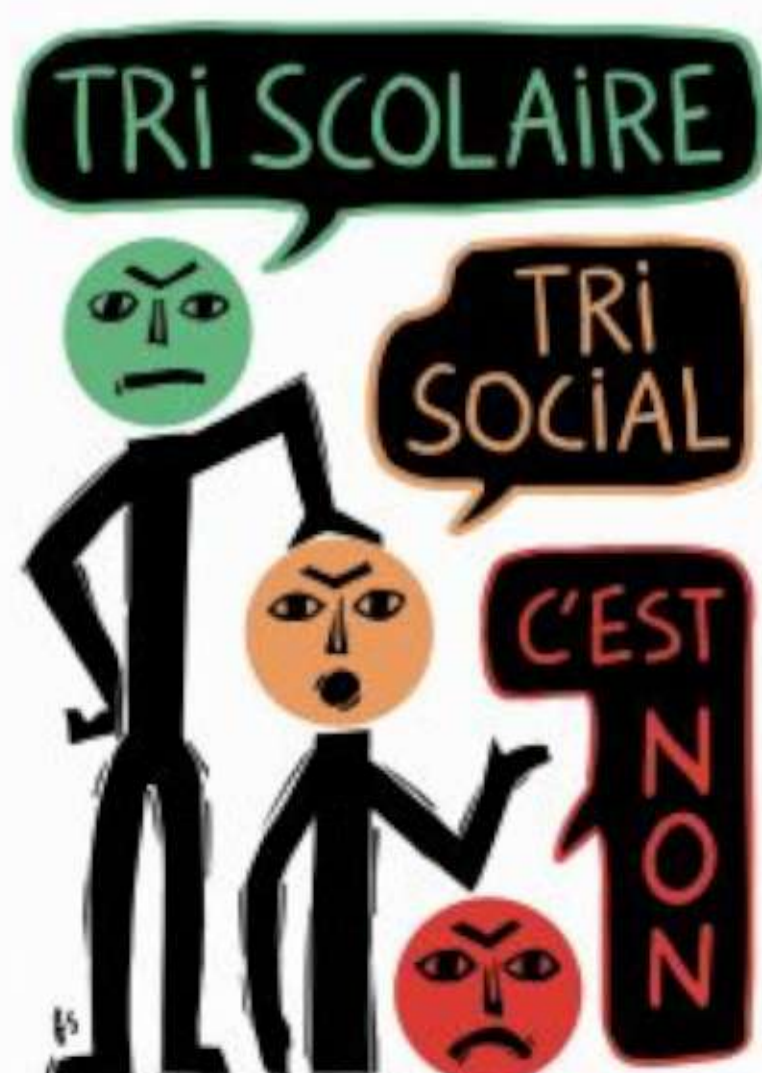
2 Vers la fin du collège unique ?

Quelles autres annonces ?

- À partir de la session 2025, le brevet deviendra obligatoire pour passer en lycée général comme professionnel. Les élèves qui n'auront pas le brevet seront scolarisé-es en classes de prépa-lycée pendant un an.
- Certaines matières pourraient devenir optionnelles pour les élèves les plus en difficulté. Ils et elles pourraient être privé-es des cours d'éducation musicale, d'arts plastiques, voire même de langues, pour renforcer le français et les mathématiques.

Pourquoi c'est un problème ?

- Les enseignements d'arts plastiques, d'éducation musicale et de LV2 sont riches et n'ont pas à être des variables d'ajustement ;
- L'organisation concrète de ces prépa-lycées et les moyens alloués n'ont pas été communiqués ;
- Le volume horaire de ces prépa-lycées sera inférieur à celui d'une classe de 2nde GT, ce qui freinera nombre d'élèves à poursuivre leurs études à la fin de la scolarité obligatoire.
- *Quid* des élèves non francophones ou très en difficulté, qui ne sont pas en mesure de passer le brevet, et seront de facto exclu-es de l'entrée en seconde ?



Je suis dans le groupe des nuls, tous mes copains se moquent de moi et je n'ai même plus le droit d'aller en arts plastiques alors que c'est ma matière préférée...

Quelle chance est laissée à des élèves trié-es et stigmatisé-es dès la 6ème dans le groupe des élèves "à besoins" ?



POURQUOI NOUS MOBILISONS-NOUS ?

- PERSONNELS ET PARENTS D'ÉLÈVES -

1 Pour des moyens et des créations de postes

Dépenser plus...

...et dépenser mieux !

Comme pour l'hôpital et les autres services publics, la réduction des dépenses publiques nous inquiète et nous empêche d'accomplir correctement nos missions au service de vos enfants. Quelques chiffres éclairent cela :

- Si l'on consacrait la même part de PIB à l'éducation qu'en 1996, notre système d'enseignement disposerait d'environ 23 milliards d'euros de plus.
- Dans les pays de l'UE, la France (avec la Roumanie) est le pays dans lequel les effectifs par professeur-e sont les plus fournis (18,5 élèves par professeur-e).
- **Le prochain budget de l'éducation sera amputé de 600 millions d'euros.**

Les choix budgétaires du Ministère ne répondent pas aux besoins des personnels et des élèves. À titre d'exemple, le budget annuel pour les uniformes et le Service National Universel est estimé à 4,5-5 milliards d'euros.

→ Avec la même somme, le gouvernement pourrait créer 130 000 postes d'enseignant-es pour un an ! Pourtant, **il annonce 165 suppressions de postes à la rentrée prochaine dans l'académie de Nantes.**

→ Avec la moitié de cette somme, le gouvernement pourrait augmenter le salaire mensuel de tous les AED* et AESH** de 800 euros. Aujourd'hui, le salaire moyen d'un-e AESH est **autour de 900 euros** et on compte **460 enfants** en attente d'un accompagnement en Loire-atlantique.

2 Pour construire une école pour toutes et tous

Ces choix budgétaires ont des conséquences immédiates dans la vie à l'école de vos enfants :

- absences d'enseignant-es non remplacées,
- effectifs surchargés dans les classes,
- manque de psychologues, médecins, assistantes sociales et infirmiers scolaires,
- manque d'AESH pour les élèves en situation de handicap,
- accueil dégradé des élèves non francophones,
- vies scolaires débordées (CPE*** et AED) qui ne peuvent exercer leurs missions éducatives correctement,
- logiques de tri social qui stigmatisent les élèves les plus en difficulté : évaluations nationales déconnectées de nos réalités de classe, groupes de niveau au collège, réforme des lycées professionnels, Parcoursup' au lycée...

3 Parce que nous voulons nous faire entendre

Nous avons conscience des impacts qu'une grève peut avoir pour votre organisation mais nous considérons que nous n'avons plus le choix. Nous sommes déterminé-es à faire de l'École un lieu d'épanouissement au sein duquel chaque enfant - quelque soit sa singularité, son niveau ou ses besoins - aura les mêmes conditions d'accès au savoir.

Nous demandons pour l'école publique :

- un recrutement massif d'enseignant-es et de CPE correctement formé-es,
- une baisse réelle des effectifs, au sein de classes hétérogènes,
- un recrutement massif d'AESH et d'AED,
- des personnels médico-sociaux en nombre suffisant,
- plus de places dans les dispositifs d'accueil des élèves non francophones,
- l'annulation des réformes annoncées et de la logique du tri social.

AED* : assistant-es d'éducation (équipes de vie scolaire dans le second degré)
AESH** : accompagnant-e d'enfant en situation de handicap
CPE*** : conseiller-e principal-e d'éducation, en charge de la vie scolaire